

Dossier d'inscription

- Fiche d'inscription dûment complétée
- 2 photos d'identité récentes dont une à coller sur cette fiche d'inscription
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité
- Curriculum-vitae
- Lettre de motivation à l'entrée en formation
- Attestation de prévention et secours civique niveau 1 (PSC1)
- Attestation recensement OU certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (pour les Français de moins de 25 ans)
- Attestation de justification d'une expérience d'animation de groupe de 200 heures OU copie du diplôme permettant la dispense
- Attestation de prise en charge OU fiche de liaison Mission Locale/Pôle Emploi OU formation validée sur votre CPF
- Vaccins obligatoires à jour

Pour tout autre renseignement et pour recevoir la fiche d'inscription et le référentiel de formation, contactez les CEMEA PACA 21 rue d'Angleterre 06000 Nice. 04 93 16 18 20

Contacts

Pour tous renseignements contactez notre référent administratif des formations à l'animation professionnelles Mr GALERA Florian (fgalera@cemea-paca.org) ou au responsable de formation Mr ROARD Sébastien (sroard@cemea-paca.org ou 06 51 52 37 15)

Tarifs et aides financières

Montant de la formation sans aides : 8520 €

La formation peut être pris en charge par :

- Un employeur via un contrat d'apprentissage ou via leur OPCO
- Le conseil régional et le Fond Social Européen si vous êtes demandeur.seuse d'emploi (suite à la validation du projet de formation par un conseiller Mission locale ou Pôle emploi)
- Nous vous invitons à consulter votre espace Compte Personnel de Formation sur <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toute information concernant l'adaptation des moyens de la prestation pour des personnes en situation de handicap merci de prendre directement contact avec le référent handicap du site de formation : ZERELLI Emily ezerelli@cemea-paca.org

Les équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés

Ce diplôme d'État enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (réf. RNCP4383) est classé au niveau 4. La personne titulaire de ce BP JEPS AS peut obtenir des allègements et ou dispenses dans certains diplômes du champ de l'animation, du social et médico-social. Il/Elle peut se présenter au concours de la fonction publique territoriale.

Suite du parcours possible dans la filière professionnelle : CC Diriger un ACM/ DEJEPS Suite du parcours possible hors filière JEPS ou apparenté ; Educateur Spécialisé

Conditions Générale de ventes

Elles sont disponibles en ligne à l'adresse suivante:
<https://cemea-formation.com/CGV/>



Dernière mise à jour le : 15/11/2021



BP JEPS Animation Sociale

15 décembre 2021 au
21 octobre 2022 à Nice

Formation possible en
Apprentissage !

Qualiopi
processus certifiés



📍 47 rue neuve st Catherine 13007 Marseille
☎ 04 91 54 25 36
✉ marseille@cemea-paca.org
📘 CEMEA PACA
📷 cemea_paca

CEMEA
L'ELAN FORMATION
Provence Alpes Côte d'Azur

BPJEPS - Animation Sociale

Prérequis

Ont accès à la sélection, les candidats qui satisfont aux conditions suivantes :

- Etre âgé(e) de 18 ans au premier jour de la formation
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme (PSC1, ou AFPS, ou PSE1, ou PSE2 ou AFGSU ou SST)
- Etre titulaire de l'un des diplômes suivants :
 - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) ou de Directeur (BAFD)
 - CQP
 - Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT)
 - Le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)
 - Le Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant (DPAS)
 - Le Diplôme d'Aide Médico-psychologique (DAMP)
 - le CAP « Petite enfance » ;
 - le BEP « Carrières sanitaires et sociales » ;
 - le BEP agricoles « Services aux personnes ».
 - le DEAP
 - le DETISF

Ou à défaut être capable de justifier d'une expérience d'animateur/trice professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Objectifs

L'arrêté du 9 novembre 2016 portant création de la mention « animation sociale » du BP JEPS atteste que son titulaire les compétences suivantes :

- concevoir un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire ;
- animer des actions d'animation pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne ;
- encadrer des actions d'animation sociale ;
- participer au fonctionnement de la structure dans son environnement ;
- accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.

Trois types d'emplois sont principalement visés : - animateur(trice) social(e) ;

- médiateur(trice) ;
- animateur(trice)/médiateur(trice).

Structures employeuses relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, et structures marchandes...).

Contenu de la formation

La formation est structurée en 4 unités capitalisables (UC)

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 : METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Evaluer un projet d'animation

UC3 : CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DE L'ANIMATION SOCIALE

- Organiser, gérer et évaluer les activités
- Encadrer un groupe dans le cadre des activités de l'animation sociale
- Accueillir les publics

UC4 : MOBILISER LES DEMARCHES D'EDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN OEUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION SOCIALE

- Situer son activité d'animation dans un territoire
- Maîtriser les outils et techniques de l'animation sociale
- Conduire les activités d'animation sociale

Les possibilités de valider un ou des blocs de compétences

Il est possible d'entrer en formation pour valider une ou plusieurs UC.

Un module de positionnement permet de définir, en début de formation, le parcours individualisé de chaque stagiaire. Cette formation est accessible par la voie de la VAE sous réserve de recevabilité par le jury régional VAE : <https://paca.drjcs.gouv.fr/spip.php?article367> Pour plus de renseignement, joindre notre secrétariat.

Méthodes utilisées

L'éducation nouvelle, dans la formation, se traduit par :

- La prise en compte de l'individualité par un parcours différencié et adapté autant que possible à chaque stagiaire selon ses capacités et son rythme d'acquisition.
- Le milieu de vie et les communications avec autrui jouent un rôle fondamental. L'ouverture sur l'environnement doit être source d'intérêt et de motivation. L'apprenant est au coeur de son propre apprentissage. La formation s'intéresse davantage à la manière dont chacun s'y prend pour apprendre. Elle s'appuie sur les activités et les interactions entre apprenants et permet que le groupe favorise les formes d'apprentissage coopératif.
- La formation s'appuie sur la prise en compte des représentations des apprenants sur les objets d'apprentissage.
- Pour permettre aux formateurs et aux stagiaires de réguler leurs pratiques, la dimension formative de l'évaluation est utilisée. Elle vise une plus grande autonomie des stagiaires.
- Enfin, c'est par l'éducation nouvelle et les méthodes d'éducation active que la formation répond le mieux à son objectif historique d'émancipation et de participation.

Modalités d'évaluation

Le BP JEPS AS est délivré par la Direction Régionale Académique de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport (DRAJES PACA ex DRDJS CS), après validation de chacune des 4 Unités Capitalisables de la formation. Le jury régional, après examen des résultats des épreuves certificatives, arrête une décision concernant les 4 unités capitalisables (UC). Suite au jury final, si validation des 4UC, le diplôme est délivré par la DRAJES. En cas d'échec d'une ou plusieurs Unités Capitalisables, le stagiaire devra se réinscrire sur une formation habilitée pour repasser ses épreuves en vue de l'obtention du diplôme. Il reçoit néanmoins de la part de la DRAJES les attestations des UC acquises.

Modalités et délais d'accès

- Transmettre un dossier d'inscription complet, avant la date limite d'inscription
- Avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente des Ceméa <https://cemea-formation.com/docs/CGV.pdf>
- Réussir les tests de sélection constitués d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale.

Dates clés

- Temps de formation : 710h de formation en centre et 700h de terrain
- Réunion d'info. collective : chaque mercredi du mois de novembre de 14h à 15h
- Inscription gratuite et obligatoire avant le 22/10/2021
- Epreuves d'admission le 29 et 30 octobre
- Commission d'Accès à la formation le 05/11/2021
- Positionnement : du 16 au 19 décembre 2021

76%
de réussite
à l'examen

+
82% des stagiaires suivent
la totalité de la formation